

Rapport
sur le rôle des autorités infranationales
de la région de la Méditerranée
dans la lutte contre la radicalisation
et l'extrémisme violent chez les jeunes

Ce rapport a été élaboré par M. Mohamed Kamal EL DALY, gouverneur de Gizeh, Égypte, et a été adopté lors de la neuvième session plénière de l'ARLEM, qui s'est tenue le 21 février 2018 à Gizeh, Égypte.

Le terrorisme est l'un des phénomènes les plus dangereux, les plus complexes et les plus nébuleux du monde moderne. Il s'est répandu de façon inédite dans pratiquement le monde entier de sorte qu'il est difficile de le circonscrire à une région ou à un pays en particulier. Cette dimension nouvelle du phénomène en accentue la gravité. Présent au Moyen-Orient, en Afrique, en Europe et en Amérique, le terrorisme ne tient compte ni des frontières ni des nationalités, il recense dans ses rangs des ressortissants de pays occidentaux et orientaux et affiche, partant, un potentiel constant de développement et de propagation. Cette menace impose donc aux collectivités locales de jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme chez les jeunes.

Le potentiel de développement et de forte propagation du terrorisme n'a peut-être jamais été aussi élevé ces dernières décennies. En effet, plusieurs éléments fondamentaux expliquent ce phénomène, au premier rang desquels la diffusion des idées extrémistes au-delà des frontières des États grâce à l'utilisation que font les organisations terroristes des médias traditionnels et modernes pour promouvoir leurs idées. En outre, ces organisations possèdent certaines chaînes par satellite ou recourent aux réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, etc. afin d'atteindre leurs objectifs et de les diffuser largement, en particulier chez les jeunes, dont l'usage massif de ces moyens de communication participe à leur enrôlement en tant que combattants. Ces outils technologiques, modernes et développés, servent à promouvoir spontanément les idées les plus violentes, les plus réactionnaires et les plus rétrogrades et ne peuvent pas faire l'objet d'une surveillance effective. De plus, il ne fait aucun doute que les problèmes économiques touchant les jeunes risquent de faire basculer cette catégorie de la population dans le terrorisme, de renforcer les idées extrémistes par l'utilisation accrue des moyens de communication modernes, et d'attiser ainsi les conflits internationaux et régionaux, en particulier au Moyen-Orient et dans la région de la Méditerranée. Entre autres facteurs du terrorisme figure également l'immigration clandestine. Il convient de relever que le financement et l'aide apportés par certains pays aux organisations terroristes jouent un rôle essentiel dans cette activité criminelle. C'est pour ces raisons qu'il importe de prendre des mesures internationales concertées afin de s'attaquer au phénomène du terrorisme et d'obtenir des résultats concrets. Toutefois, nous porterons ici notre attention sur les efforts qu'il y a lieu de déployer à l'échelon local.

Recommandations

1. Renforcement du rôle des collectivités locales

La prévention de l'extrémisme impose que les populations locales et les municipalités puissent jouer un rôle essentiel dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes qui répondent aux besoins réels des jeunes à l'échelon local. Les collectivités locales doivent concevoir des programmes de sensibilisation, d'intégration sociale et de développement local participatif axés sur la lutte contre l'extrémisme tout en renforçant chez les jeunes le sentiment d'appartenance à leur communauté ainsi que la confiance entre la population, d'une part, et leurs représentants ou leurs députés, d'autre part.

2. Participation des jeunes

Les initiatives prises par les jeunes dans des zones très exposées au risque de recrutement par des extrémistes, comme dans les zones frontalières, méritent en particulier de recevoir des aides financières. Il convient d'encourager et de soutenir les initiatives de prévention prises de manière autonome par les jeunes à l'échelon local, car ce sont eux qui, au sein de leurs communautés,

comprennent le mieux les revendications et les motivations de leurs pairs et peuvent empêcher ces derniers de souscrire aux idées des extrémistes.

3. Renforcement du rôle des femmes dans la prévention de l'extrémisme chez les jeunes

Les femmes doivent être parties prenantes à tous les niveaux dans les mesures de lutte contre l'extrémisme et être considérées comme des partenaires égales aux hommes en matière de prévention de l'extrémisme chez les jeunes. Les programmes de prévention qui s'adressent aux enseignantes dans les écoles, en particulier dans les zones socialement marginalisées, ainsi que leur formation aux mesures de lutte contre l'extrémisme peuvent renforcer la sensibilisation des étudiants à risque ainsi que leur prise en charge psychologique et sociale. Les enseignantes peuvent également contribuer à améliorer la communication avec les mères d'élèves au sein des communautés afin de les sensibiliser et de les former de sorte qu'elles puissent empêcher leurs enfants de se radicaliser.

4. Investissement dans le tissu social et économique

Le degré de corrélation entre l'extrémisme et la pauvreté varie selon les pays. La croissance économique et l'emploi peuvent renforcer l'intégration des jeunes à l'échelon local. La création d'emplois doit cependant aller de pair avec une réforme de l'éducation, en particulier la formation professionnelle.

5. Investissement dans les infrastructures culturelles et sportives

Pour lutter contre la désertification culturelle, il convient d'ouvrir et de proposer de nouvelles perspectives culturelles et sportives aux jeunes. Les jeunes doivent avoir accès à de multiples espaces où ils peuvent passer leur temps libre, pratiquer des activités de loisir à un coût convenable et, de façon générale, exprimer leurs idées. Les gouvernements centraux doivent augmenter les budgets des administrations locales et régionales afin qu'elles puissent développer les infrastructures sociales, culturelles et sportives.

6. Renforcer les organisations de la société civile

Il convient d'aider les organisations populaires de la société civile à concevoir des programmes de dialogue et d'échanges d'informations avec les jeunes défavorisés et leur famille, afin de contribuer à garantir la sécurité de leurs communautés et d'empêcher les enfants de rejoindre les groupes terroristes.

7. Renforcer l'harmonie sociale

Il y a lieu d'élaborer des programmes visant à renforcer l'harmonie dans la société et à promouvoir l'égalité entre les communautés d'accueil et les réfugiés. Il faudra, à cet effet, inclure dans les programmes de développement social les catégories et les segments défavorisés et vulnérables de la société, notamment les pauvres, les enfants des rues et les nomades, et assouplir les lois et réglementations des gouvernements centraux pour que ces groupes de population jouent un rôle économique, social et politique au sein de leurs communautés.

8. Recommandations aux collectivités locales

Il convient d'envisager les mesures de prévention suivantes:

- réformer le système éducatif, créer puis renforcer les possibilités de formation professionnelle, améliorer l'esprit critique des étudiants, former les enseignants à repérer les marques ou les signes d'extrémisme et à demander de l'aide pour traiter ces signes tout en maintenant une relation positive avec les étudiants et en créant, dans les grands établissements, des espaces appelés à devenir, à l'échelon local, des centres sociaux communautaires où les étudiants, leurs familles et les membres de la communauté pourront passer leur temps libre;
- enjoindre les directions et administrations scolaires de communiquer et de dialoguer avec les prédicateurs;
- prendre des mesures pour traiter les facteurs susceptibles de rendre les individus plus vulnérables à l'extrémisme, notamment la misère économique, le manque de formation professionnelle et d'emplois ainsi que la discrimination;
- demander aux pouvoirs locaux d'abandonner les stratégies de lutte contre l'extrémisme reposant sur un seul moyen, en l'occurrence les mesures de sécurité;
- inviter les collectivités locales et les municipalités de la région de la Méditerranée à nouer des partenariats avec leurs homologues qui ont élaboré des modèles de lutte contre l'extrémisme, afin qu'elles bénéficient de leur expertise et de leurs bonnes pratiques;
- renforcer à l'échelon local les moyens techniques et humains de lutte contre l'extrémisme;
- améliorer la communication et la coordination entre les gouvernements, les provinces, les assemblées régionales et les municipalités, instances au sein desquelles des représentants locaux, des professionnels et des sociologues peuvent se rencontrer régulièrement pour partager leurs connaissances et les bonnes pratiques et élaborer à l'échelon local des mesures pour éradiquer l'extrémisme;
- inviter les collectivités locales à privilégier la création de centres sociaux dans les zones marginalisées des villes et des campagnes et à favoriser le dialogue et le volontariat;
- demander aux collectivités locales de mettre en place des formations professionnelles destinées aux jeunes (filles et garçons) et aux personnes travaillant dans les organisations des collectivités locales, et de renforcer la coopération entre ces deux catégories en vue de mettre en place des programmes de prévention efficaces;
- faire en sorte que les collectivités locales, en collaboration avec les organisations de la société civile, privilégient la prise en compte des femmes (mères, étudiantes, travailleuses, militantes de la société civile), en tant qu'actrices de la lutte contre l'extrémisme, dans tous les programmes mis en œuvre dans ce domaine; axer ces programmes sur la sensibilisation des mères au risque de radicalisation de leurs enfants sur les réseaux sociaux ou par la télévision; former les femmes prédicatrices pour qu'elles puissent s'adresser aux mères sur les lieux de culte et dans les écoles des zones rurales et urbaines défavorisées;
- intégrer les acteurs clés de la société dans l'ensemble des programmes des centres sociaux afin de bénéficier de leurs réseaux sociaux, de leurs connaissances et de leur influence, dans le but de garantir la protection et la sécurité de la population et de promouvoir la cohésion sociale;
- inciter les communautés à faire preuve d'esprit d'ouverture et à accepter le rôle des jeunes, qui devraient également pouvoir participer aux prises de décision;
- améliorer la situation des établissements de santé psychiatrique et psychologique, renforcer la formation de leur personnel, sensibiliser davantage l'opinion publique à leurs problèmes, conformément aux recommandations de l'OMS dans ce domaine;

- mettre l'accent sur l'aspect concret des services et veiller à souligner les efforts de développement durable afin d'éviter que des groupes extrémistes ne profitent des conditions économiques et sociales ni de la situation économique de certains pays;
- transmettre aux enfants et aux jeunes l'amour de la nation, sensibiliser aux dangers du terrorisme et mettre en place un programme de lecture gratuite (*Free reading*) qui influera sur la formation de l'enfant; doter les bibliothèques de livres faciles à lire sur l'intelligence de l'enfant, sur les notions et les principes y afférents ainsi que sur les concepts étiologiques des groupes extrémistes et leurs effets graduels sur l'enfant; et veiller attentivement à l'élaboration des émissions et programmes de télévision sur le développement de l'enfant sans les restreindre à un public adulte, de sorte que les enfants puissent aussi les comprendre;
- renforcer le rôle et l'exemplarité des étudiants brillants dans tous les domaines; organiser localement des conférences et des séminaires à l'intention des jeunes et des étudiants qui auront pour but de renforcer l'excellence des résultats scolaires et de traduire l'instruction scolaire en actions concrètes dans la vie des étudiants; encourager les étudiants à cultiver l'excellence en leur accordant plus d'attention et exhorter les parents à les accompagner et à veiller sur eux de sorte que leurs enfants en retirent un sentiment de satisfaction personnelle et que leur réussite à l'école et dans la société se reflètent dans leur communauté; aider les étudiants à comprendre leur personnalité et à cerner les compétences individuelles qui leur seront utiles pour parvenir à l'excellence scientifique attendue;

Pour ce faire, il conviendra:

1. d'accompagner et d'orienter l'étudiant afin qu'il devienne un membre utile à sa communauté;
 2. d'examiner les problèmes qui peuvent se poser et d'œuvrer à leur solution;
 3. de s'attacher à déceler les talents et les compétences des étudiants brillants, de canaliser et de faire fructifier ces talents et compétences de sorte que les étudiants concernés ainsi que la communauté en général puissent en retirer un bénéfice;
 4. de permettre aux étudiants d'accéder gratuitement aux bibliothèques publiques et de les inciter à les fréquenter afin qu'ils réalisent leurs ambitions scientifiques, et de prendre les mesures d'incitation possibles sur le plan moral et matériel;
 5. de créer des ateliers et des laboratoires propres à la réalisation d'expériences scientifiques et pratiques, de sorte que les étudiants puissent exploiter et développer leurs capacités d'innovation.
-